



Conseil municipal | Séance du 22 avril 2021

Extrait du registre des délibérations

**Délibération n°2021-04-22-4 | Finances communales - Décision modificative n°3-2021 - Budget annexe du Rive Gauche
Sur le rapport de Monsieur Moyse Joachim**

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 32

Date de convocation : 16 avril 2021

L'An deux mille vingt et un, le 22 avril, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie à huis clos, sous la présidence de Monsieur Joachim Moyse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moyse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Johan Quérue, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Noura Hamiche.

Etaient excusés avec pouvoir :

Madame Agnès Bonvalet donne pouvoir à Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Sarah Tessier donne pouvoir à Monsieur Brahim Charafi.

Etaient excusés :

Monsieur Jocelyn Chéron.

Secrétaire de séance :

Monsieur Romain Legrand

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales notamment son article L1612-11,
- L'instruction budgétaire et comptable M14,
- La délibération n°2020-12-10-13 du Conseil municipal du 10 décembre 2020 adoptant le budget primitif du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-04 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°1 du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,
- La délibération n°2021-02-25-18 du Conseil municipal du 25 février 2021 adoptant la décision modificative n°2 du budget annexe du Rive Gauche pour l'exercice 2021,

Considérant :

- La nécessité d'ajuster les crédits de dépenses et de recettes :

Décide :

- D'adopter la décision modificative comme suit :

I . SECTION DE FONCTIONNEMENT			
DEPENSES			1 720,00 €
	Nature comptable	chapitre	
▪ Achats de prestations et de services	6042	011	-16 081,88 €
▪ Autres Charges exceptionnelles	678	67	16 000,00 €
▪ Dotations aux amortissements	6811	042	1 801,88 €
RECETTES			1 720,00 €
	Nature comptable	chapitre	
▪ Amortissement subventions reçues	777	042	1 720,00 €
I . SECTION D'INVESTISSEMENT			
DEPENSES			1 801,88 €
	Nature comptable	chapitre	
▪ Acquisition autres immobilisations corporelles	2188	21	81,88 €
▪ Amortissement subventions reçues	13912	040	1 720,00 €
RECETTES			1 801,88 €
	Nature comptable	chapitre	
▪ Dotations aux amortissements	28188	040	1 801,88 €

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 34 votes pour.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 23/04/2021

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20210422-lmc121289-DE-1-1

Affiché ou notifié le 26 avril 2021